



Pôle énergie  
Bourgogne  
Franche-Comté

Réussir la transition écologique du bâtiment

# Note de consultation pour la réalisation d'une mission d'AMO « BACS » (ou GTB)

## +RESET

Réseau  
des établissements  
de santé  
en transition

## +ÉNERGIE

## +CONFORT

## +SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES  
& MÉDICO-SOCIAUX  
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

©Freepik

Avec le soutien de





# Note de consultation de bureaux d'études pour la réalisation d'une mission d'AMO pour la mise en place d'un système de comptage/supervision type GTB (en lien avec le décret BACS)

Document rédigé par le cabinet Inddigo dans le cadre du programme RESET.

## DESCRIPTIF DU PERIMETRE ET DES ATTENDUS

*Nota : cette mission ne remplace pas une mission de maîtrise d'œuvre et notamment la rédaction d'une analyse fonctionnelle pour la GTB dès lors que celle-ci ne peut être proposée par l'entreprise (bâtiment complexe ou d'ampleur, type hospitalier, par exemple).*

### + Description d'une mission d'AMO type

- + Présentation du décret BACS (Articles R175-1 à R175-9 et annexes du code de la construction et de l'habitat, et arrêté du 7 avril 2023 relatif aux systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments tertiaires).
- + Réalisation d'un diagnostic :
  - o Systèmes de supervision/régulation en place,
  - o Complétion de l'inventaire des équipements si besoin,
  - o Classe des systèmes en place : qualification des systèmes en place selon les tableaux 5 et 6 de la norme NF EN ISO 52120-1
- + Définition des obligations du MOA issues du décret BACS, pour chaque bâtiment, en fonction des équipements en présence. Pour chacune de ces obligations, l'échéance réglementaire sera précisée. Pour chaque équipement, l'AMO détaillera les obligations réglementaires et calculera le temps de retour sur investissement conformément au décret. Un chiffrage est donc demandé à ce stade pour tous les bâtiments.
- + Organisation d'une concertation afin de connaître les besoins et attentes des équipes en charge de l'exploitation. (cf. paragraphe suivant)
- + En fonction des besoins du MOA, préparation une liste de différentes valeurs devant être suivies et/ou enregistrées pour chaque équipement, ainsi que le pas de temps. Proposition d'un plan de comptage.
- + Elaboration d'une ou deux solutions répondant aux exigences du décret BACS et aux besoins et attentes des équipes, pour chaque bâtiment. Le périmètre sera clairement défini. Chaque solution comprendra une liste de points de la future GTB, ainsi que le type de chaque point,
- + Calcul des CEE disponibles et valorisables,
- + Description sommaire de la solution retenue. Cette description devra permettre de solliciter des devis d'entreprises.
- + Suivi de la mise en service, opérations préalables à la réception,
- + En option l'AMO pourra être prolongée par le suivi de la formation des utilisateurs, assurée par l'entreprise. Cet élément de mission est conçu comme un coaching mais ne remplace pas l'implication de l'entreprise qui doit assurer la formation



## + Besoins et attentes des équipes

Le MOA peut préciser le nombre de réunions/ateliers souhaités. Les besoins peuvent être les suivants :

- + Contrôler et piloter les différents équipements techniques
- + Analyser, suivre et enregistrer,
- + Suivre l'efficacité énergétique de chaque équipement, détecter les dérives d'inefficacité et informer
- + Relever les compteurs énergétiques et d'eau des concessionnaires,
- + Connecter les différentes supervisions existantes ou à venir,
- + ...

Le tableau ci-dessous permet de préciser les besoins de chaque utilisateur. Il est complété à titre d'exemple, mais le MOA pourra demander à son AMO de le compléter lors de sa mission.

Fonctionnalité	Fonctionnement actuel	Conformité décret BACS actuellement	Souhaits			
			Siège	Direction établissement	Personnel hors exploitant	Exploitant CVC
Suivi des consommations énergétiques	Répartition par bâtiment au prorata de la surface	NON	Suivi nécessaire pour chaque bâtiment pour calcul objectifs CPE			Suivi nécessaire pour chaque bâtiment pour calcul objectifs CPE
Relevé des défauts / alertes fonctionnement	Pas d'alerte automatique	NON		Oui	Oui	Oui
Supervision des paramètres d'exploitation	Non disponible	NON				Oui supervision à distance très importante.
Régulation des CTA		OK				Fonctionnement actuel OK
Relevé des compteurs	Site internet des concessionnaires	OK	Oui, en temps réel	Oui		
...						



## + Pièces à transmettre par l'établissement pour le chiffrage de la prestation

Pour que les bureaux d'étude puissent établir leurs devis, il convient de leur transmettre à minima les pièces suivantes :

- + Inventaire des installations CVC (avec puissances des productions),
- + Date du permis de construire du bâtiment, ou date de construction si bâtiment de plus de 10 ans,
- + Plans,
- + Consommations énergétiques de chaque bâtiment.

## + A savoir

### Classes de GTB

Il existe plusieurs classes de GTB, allant de A (= GTB les plus avancées) à D (=GTB les moins avancées). Au sens du décret BACS, la GTB doit être au minimum classée « C ». Au sein d'une même GTB, la classe peut varier en fonction de l'équipement contrôlé.

### Coût mission AMO

5 à 10 k€ pour un bâtiment type EHPAD (1 seul bâtiment). Prix par bâtiment dégressif.

### Références pouvant être intéressantes

- Missions AMO similaires, uni ou multi-sites, uni ou multi-bâtiments,
- Missions de maîtrise d'œuvre supervision, courant faibles ou automatismes

### Qualifications OPQIBI pouvant être intéressantes

- 1411 – Etude de systèmes courants de Gestion Technique,
- 1412 – Etude de systèmes complexes de Gestion Technique,
- 1416 – Etude de systèmes courant d'informatique et de communication,
- 1417 – Etude de systèmes complexes d'informatique, scéniques et de communication
- 1421 – Ingénierie en courants faibles courants,
- 1422 – Ingénierie en courants faibles complexes



**+RESET**

Réseau  
des établissements  
de santé  
en transition

 **Siège social Pôle énergie**

Maison des énergies  
50 rue Paul Vinot  
70400 Héricourt

**03 84 22 95 25**

 **Antenne Dijon Pôle énergie**

16 Boulevard Winston Churchill  
21000 Dijon

**03 80 59 59 60**

[contact.reset@pole-energie-bfc.fr](mailto:contact.reset@pole-energie-bfc.fr)